

politique de l'énergie que les critiques ont qualifié d'effort pathétique. Il a été ridiculisé par les gens qui sont parfaitement au courant de la situation énergétique au Canada.

Je recommande la loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie à la Chambre des communes et aux Canadiens. En guise de conclusion, j'aimerais préciser que si l'opposition officielle n'épouse pas les opinions du gouvernement en matière d'énergie ou du moins si elle n'approuve pas ce bill, le gouvernement ontarien le désapprouve également, à en juger d'après les déclarations qu'a faites le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) pendant le débat. Il a d'ailleurs insinué également que le gouvernement de l'Alberta n'approuvait pas ce projet de loi non plus. Il est même allé jusqu'à prétendre qu'il ne recevra pas l'adhésion des Canadiens. Je ne pense pas qu'il ait une bonne idée de l'opinion actuelle des Canadiens en la matière.

Je lui lance un défi. Si lui et les autres députés de son parti sont convaincus, qu'ils aient le courage de leurs opinions et qu'ils votent contre ce bill. C'est une simple question d'honnêteté de la part d'un parti qui s'est pratiquement désintéressé de ces questions. Après avoir rejeté le bill, ce serait le moment pour nous d'entrer en scène et de dire aux Canadiens qu'il ne leur reste plus qu'à faire leur choix maintenant que l'opposition a exprimé clairement son opinion en la matière et qu'ils la connaissent.

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, je suis un de ces incroyables députés de l'opposition. Mais ce que je trouve encore plus incroyable c'est que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) ait consacré presque tout son discours à nous blâmer. On peut certes se demander pourquoi un gouvernement libéral moribond, qui administre le pays depuis quelque 16 ans, ne trouve rien à dire au sujet de l'énergie. La seule chose qu'il parvienne à faire est de s'en prendre à l'opposition et de lui reprocher de n'avoir pas été en mesure d'énoncer une politique et de gouverner ces dernières années.

Je reviendrai sur les points que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'arrive pas à saisir. Il nous serait facile de prouver ce qu'ont affirmé les critiques, mon chef et notre porte-parole sur la politique énergétique. Ce que nous ne manquerons pas de souligner ce soir c'est que le gouvernement est comme un animal blessé, tapi dans un coin, incapable de faire autre chose que de se ribiffer chaque fois qu'il se croit attaqué, oubliant toutes ses obligations et responsabilités.

Notre pays traverse une crise. Elle n'est pas attribuable à l'insuffisance des approvisionnements en énergie, mais à l'absence de politique énergétique. Il faut nous demander où se trouvait le ministre quand fut constituée l'OPEP il y a sept ans. Vient-il tout juste de se réveiller ces derniers jours ou dernières semaines pour découvrir que le Venezuela n'est pas exactement le pays le plus stable du monde? Vient-il tout juste de se réveiller pour constater que l'Arabie Saoudite ou l'Iran ne sont peut-être pas des pays sur lesquels on puisse compter à long terme? Comment se fait-il qu'on n'ait jamais entendu les ministériels parler d'augmenter, comme le préconisent depuis longtemps les députés de notre parti, le débit du pipe-line de Sarnia à Montréal et de le prolonger de Montréal à Québec en plus d'établir un gazoduc qui desserve tout le pays d'un océan à l'autre?

Les approvisionnements d'énergie

C'est ainsi qu'à titre de député de l'incroyable opposition dont a parlé le ministre, je trouve encore plus incroyable que le ministre de l'Énergie ne puisse trouver rien d'autre à faire que de nous blâmer de ne pas avoir de politique alors que c'est à lui qu'il incombait d'en proposer une. Cela montre bien, monsieur l'Orateur, qu'il n'a rien dans la tête. Lorsqu'il remue la tête, il se produit un petit tintement que nous entendons jusqu'ici et qui m'assure que j'ai raison.

Le ministre prétend que nous avons passé trois jours à bloquer un amendement proposé par le comité. Il n'a jamais fait valoir le mérite de ces amendements; il a fait valoir d'autres opinions intéressantes à la place. Voici un gouvernement qui imagine des situations d'urgence dans l'espoir d'y trouver un prétexte pour faire passer son projet de loi. Bien qu'il parle de la possibilité d'une situation d'urgence, il n'a jamais, ni ce soir ni jusqu'à maintenant, prouvé qu'il en existait. Il n'évoque qu'une possibilité.

Que dire des autres ressources? Le gouvernement procéderait-il de la même manière pour faire passer des lois les concernant? Qu'advient-il alors de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique? Qu'advient-il de l'industrie de la potasse en Saskatchewan, de l'industrie minière au Québec ou en Ontario ou de la pêche dans les provinces de l'Atlantique? Il pourrait survenir une urgence dans chacun de ces domaines et si on en croit le gouvernement, il faudrait adopter un bill pour légiférer dans tout domaine susceptible de présenter une urgence un jour.

M. Gillespie: D'après vous, il faudrait attendre que le bateau coule avant d'appeler les secours?

M. Malone: Exactement. Nous attendons que le bateau coule. La Chambre aussi pourrait couler...

M. Jarvis: Vous avez fait naufrage il y a 10 ans.

M. Malone: La Chambre ne coulera jamais. Le ministre n'a pas assez de poids pour l'emporter avec lui.

Cet après-midi, il nous reproché d'avoir accaparé le temps de la Chambre lorsqu'il a déclaré, sur le ton de porte-parole qu'il emploie habituellement, que notre parti l'avait empêché d'expliquer les faits à l'étape du rapport du comité. J'ai jeté un coup d'œil durant l'heure du dîner. Voici les chiffres.

● (2020)

M. Gillespie: Où sont-ils?

M. Malone: Si le ministre peut maîtriser son énergie, je lui livre les données. Je pense qu'elles en valent la peine. Il y a eu 29 interventions de députés conservateurs. Des autres partis réunis, il y en a eu 24, dont 75 p. 100 de députés libéraux. S'il n'était pas nécessaire que tant de députés prennent la parole, si on redoutait l'obstruction systématique et si le projet de loi était tellement remarquable, comment se fait-il que les ministériels aient occupé 75 p. 100 du temps d'intervention des autres partis à l'exclusion des conservateurs? Ils devraient se demander qui fait de l'obstruction systématique.

En notre qualité de loyale opposition de Sa Majesté, il est de notre devoir d'analyser et de critiquer toute proposition de loi en vue de l'améliorer. Si ce n'est pas une obligation, je pose alors ma deuxième question. Pourquoi le gouvernement tente-t-il de modifier en quelque sorte la procédure parlementaire pour faire obstacle à nos analyses ou à nos critiques? Le ministre est sûrement au courant. Si on fait un parallèle entre ce projet de loi et d'autres mesures législatives d'envergure, le